



Prendre soin de vous et des salariés



**Guide de Bienvenue
Prévoyance Entreprise**

Découvrez le guide pratique de votre contrat
Prévoyance



Janvier 2024



Bienvenue et merci pour votre confiance!

Mais d'abord, un contrat Prévoyance collectif, à quoi ça sert ?

Il permet de prémunir et protéger les salariés ainsi que leurs familles contre les aléas de la vie.

Quels sont les risques couverts ?

Le décès, l'incapacité, l'invalidité et la dépendance*

Informers, Prévenir, Soigner, Soutenir les salariés

Prendre soin des salariés, c'est aussi prendre soin de son entreprise. Une **politique sociale dynamique** c'est : des salariés plus fidèles et un bon climat social... C'est aussi un outil de rémunération indirecte et un moyen de valoriser l'image de votre entreprise.

Les étapes clés pour bien démarrer :

- 1) **Formaliser** l'engagement de l'employeur dans une **décision unilatérale** puis la communiquer à chaque salarié qui doit attester de sa réception. L'employeur peut également choisir de formaliser son engagement par **accord collectif** ou **projet d'accord ratifié par referendum** par la majorité des salariés selon l'article L. 911-1 du Code de la Sécurité sociale.
- 2) **Activer l'espace client MAPSO**
- 3) **Remettre aux salariés la notice d'information du/des contrats obligatoires ou facultatifs et les inciter à désigner en ligne leur(s) bénéficiaire(s) en cas de décès sur le site QuiJeProtege.fr**
- 4) **Paramétrer votre Déclaration Sociale Nominative (DSN) avec AXA pour payer et suivre les cotisations en ligne depuis votre espace client MAPSO**

AXA toujours là pour vous protéger

*Selon le contrat que vous avez choisi

Le contrat

CONTENU DE VOTRE CONTRAT ET DOCUMENTS CLÉS

■ Pour votre Entreprise

Les documents contractuels dont vous disposez pour votre contrat sont à conserver :

- Les Conditions Particulières (CP)
- Les Conditions Générales (CG)

■ Pour les salariés

La réglementation vous impose de remettre aux salariés un exemplaire des documents suivants :

- La notice d'information du/des contrats obligatoires ou facultatifs contenant le tableau des garanties et le bordereau de remise des notices aux salariés que vous devrez conserver une fois signé

Cela s'applique à la mise en place du contrat, en cas de modification contractuelle et pour toute nouvelle adhésion.

EXONÉRATION DE CHARGES SOCIALES

Les contributions patronales finançant le régime collectif de protection sociale prévoyance obligatoire sont exclues de l'assiette des cotisations de Sécurité sociale, sous conditions, dans la limite de :

6 % DU PASS* + 1,5% DU SALAIRE ANNUEL BRUT

LE MONTANT TOTAL NE PEUT DÉPASSER **12 % DU PASS*** (5 279,04 € EN 2023).

DÉDUCTIONS FISCALES**

Les cotisations finançant le régime collectif de prévoyance obligatoire de l'entreprise sont déductibles du revenu imposable, sous conditions.

Le montant est calculé sur la base suivante :

5 % DU PASS* + 2% DU SALAIRE ANNUEL BRUT

LE MONTANT TOTAL NE PEUT DÉPASSER **2 % DE 8 PASS*** (7038,72 € EN 2023).

A SAVOIR :



Retrouvez toutes les pièces contractuelles sur

Espace MAPSO

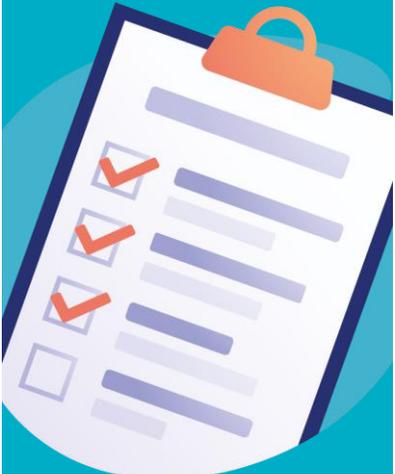
**PASS : Plafond Annuel de la Sécurité sociale*

***Pour le salarié, la déduction ne concerne que la part salariale. La part patronale est réintégrée dans le revenu imposable comme un salaire. Pour l'entreprise, la part patronale est déductible de l'impôt sur les sociétés dans les mêmes limites que les salariés.*

Sommaire

01.

**Activer
l'Espace
MAPSO**



02.

**Paramétrer
la DSN**



03.

**Vie du
contrat**



04.

**Les
services**



05.

**Les
offres
exclusives**



06.

**Annexes &
Contacts**



Votre Espace MAPSO

Votre Espace Client MAPSO - **MA** Protection **SO**ciale - simplifie votre quotidien. Vous pouvez réaliser des opérations de gestion sur vos contrats collectifs : Santé, Prévoyance, Epargne salariale et Retraite, en toute autonomie.

ACCÉDEZ À VOTRE Espace Client MAPSO

> Comment accéder à votre espace ?

Lors de votre 1^{ère} connexion :

- 1** **Demandez l'habilitation** au service.mapso@axa.fr ou contactez le service client au 09 69 39 38 36 et tapez 2 pour accéder directement au service qui gère les habilitations.
- 2** **Connectez-vous** via le lien d'activation reçu sur le courriel de bienvenue MAPSO.
- 3** **Choisissez votre code confidentiel.**

Accédez à l'Espace MAPSO sur :
entreprise.ma-protectionsociale.fr

Espace Client
MAPSO

A SAVOIR :

Vous pouvez nous contacter par téléphone au **09 69 39 38 36**
choix 2 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h



ou à tout moment en vous laissant guider par le formulaire en ligne sur votre Espace Client MAPSO

LES PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS PREVOYANCE



Suivez les réceptions des DSN et les cotisations : dernier montant versé, appel de cotisations, taux de cotisations annuels



Déclarez tous les dossiers Prévoyance : arrêts de travail, invalidité et décès
Suivez les dossiers et les règlements versés en arrêt de travail et invalidité
Complétez les dossiers et transmettez les justificatifs en ligne



Consultez vos documents et pièces contractuelles



Accédez aux services pour les salariés et pour votre entreprise



Contactez un conseiller pour répondre à vos questions liées à la gestion de vos contrats



Paramétrer la DSN

> Bien démarrer avec la Déclaration Sociale Nominative (DSN)

POURQUOI PARAMÉTRER LA DSN ?

La DSN permet, chaque mois, de transmettre une liste nominative du personnel adhérent à un ou plusieurs contrats collectifs Santé et / ou Prévoyance complémentaire.

La DSN permet de :

- préciser les données relatives aux adhérents et aux cotisations (assiette, taux, montant) nécessaires à la gestion des contrats
- calculer automatiquement les cotisations chaque trimestre.

Les + :

- > Gain de temps et fiabilité sur la déclaration des effectifs
- > Pas de bordereau d'appel de cotisations à compléter

Un parcours

Simple

Fiable

Fluide

UN SIMPLE PARAMÉTRAGE À LA MISE EN PLACE DE VOTRE NOUVEAU CONTRAT

1

A la suite de la mise en gestion, vous recevrez votre fiche de paramétrage sur le site depuis le site www.Net-Entreprises.fr. La fiche est accessible pour l'expert-comptable via le site www.jedeclare.com.

2

Configurez votre logiciel de paie en utilisant la fiche de paramétrage.

3

Procédez aux tests habituels via l'outil DSN-FPOC pour vérifier le paramétrage AXA - www.dsn-fpoc.fr avant de déposer votre DSN. Elle sera ainsi transmise à AXA.



**POUR TOUTE QUESTION
CONCERNANT LA DSN :**

service.dsn@axa.fr

09 69 39 38 36 **choix 2**



Paramétrer la DSN

Chaque trimestre, vous devez déclarer et régler vos cotisations sur la base des effectifs présents.



Dans le cadre du Régime Prévoyance, la cotisation est calculée en fonction de :
Masse salariale (tranche A, tranche B ou C) X Taux de cotisations.
Selon la mention qui en est faite aux conditions particulières, la base de calcul des cotisations prend en compte une ou plusieurs tranches de salaire :

- **Tranche A** : c'est la fraction de salaire limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale ;
- **Tranche B** : c'est la fraction de salaire comprise entre une et quatre fois le plafond annuel de la Sécurité sociale ;
- **Tranche C** : Partie du salaire au-delà de quatre fois le plafond de la Sécurité sociale et dans la limite de 8 fois ce même plafond

A SAVOIR :



Retrouvez toutes les modalités de paiements et vos justificatifs DSN sur

[Espace MAPSO](#)



> AVEC LA DSN, C'EST AUTOMATIQUE

Votre DSN est déjà paramétrée pour AXA dans votre logiciel de paie et votre mandat SEPA signé depuis la mise en place du contrat .

Vous n'avez plus qu'à renseigner le montant à prélever par contrat dans votre paie et le Bloc paiement (mode paiement « prélèvement », IBAN renseigné).

Le montant et la date qui seront pris en compte pour le prélèvement sont ceux que vous indiquerez dans le bloc paiement de la DSN.

Le prélèvement est fait sur le compte bancaire à la date souhaitée, dans les 15 jours suivant l'échéance du trimestre garanti.



> SI VOUS NE POUVEZ PAS DECLARER EN DSN

DECLARATION EN LIGNE (MAPSO) : POUR LES ENTREPRISES < 1 500 SALARIÉS

- Vous pouvez **déclarer en ligne vos cotisations** sur votre Espace MAPSO
Chaque trimestre, vous recevrez un email vous invitant à déclarer vos cotisations sur votre Espace.
Après votre validation en ligne, téléchargez votre justificatif de déclaration sur lequel le montant des cotisations s'affiche.

DECLARATION PAPIER : À COMPLÉTER MANUELLEMENT PAR VOIE POSTALE

- Vous pouvez répondre aux Appels de Cotisations trimestriels envoyés par courrier, en retournant **vos bordereaux dûment complétés, conjointement à votre règlement par virement (recommandé) ou par chèque.**



La vie du contrat

DECLARER et SUIVRE vos prestations

- **Déclarer en ligne ses dossiers Prévoyance arrêt de travail, invalidité ou décès** - selon les clauses prévues dans le contrat souscrit et selon la gestion confiée à AXA.
- **Consulter les arrêts de travail créés automatiquement via les données de la DSN**
- **Suivre les dossiers et les règlements** versés (pour tous les dossiers déclarés en ligne et les prolongations déployées avec le service Prest'IJ)
- **Compléter les dossiers** et transmettre les justificatifs en ligne
- **Notifier le salarié afin qu'il complète son CMD (*certificat médical détaillé*) en ligne ; suivre et piloter les e-CMD.**

Les + AXA :

- Les dossiers sont traités en priorité
- Le client bénéficie de notification de suivi de ses dossiers
- L'ENTREPRISE peut transmettre en ligne son Relevé d'Identité Bancaire (RIB) pour des règlements plus rapides des indemnités journalières
- Un guide de prise en main est disponible pour aider à réaliser les démarches en ligne

A SAVOIR :



Nouveauté 2024 !

Suivre les sinistres et les règlements de tous les dossiers prévoyance sur MAPSO c'est possible !

MAPSO s'enrichit (déploiement progressif) et permet à L'ENTREPRISE de suivre tous les sinistres et les règlements avec la mise à disposition d'un décompte en ligne téléchargeable à tout moment.



Les services

> Pour votre entreprise

AIDE À LA RÉDACTION DU DUERP



SIMPLIFIEZ VOS DÉMARCHES RÉGLEMENTAIRES

Un service en ligne pour rédiger votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) de manière simple, rapide et digitalisée. Pilotez la mise à jour obligatoire du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

ABSENTÉISME : 10 INDICATEURS CLÉS ANNUELS



SITUEZ LA DÉMOGRAPHIE ET L'ABSENTÉISME DE VOTRE ENTREPRISE

Des indicateurs pour vous aider à situer la démographie et l'absentéisme de votre entreprise en comparaison à votre secteur d'activité pour repérer de potentiels axes de vigilance.

SUIVI MÉDICAL DES ARRÊTS DE TRAVAIL



SUIVEZ ET ANALYSEZ LES ARRÊTS DE TRAVAIL

Mieux comprendre les pathologies à l'origine des arrêts de travail dans votre entreprise et protégez l'équilibre de votre régime en vérifiant que leur durée est cohérente avec la pathologie.

SOUTIEN EN CAS DE CRISE



SOYEZ ACCOMPAGNÉS FACE À UNE CRISE MAJEURE

Maintenez votre activité et soutenez les salariés à travers la mise en place d'une ligne d'écoute dédiée et bénéficiez d'un accompagnement et de conseils en communication pour vous aider à préserver votre image.

A SAVOIR :



Retrouvez l'ensemble des services entreprise sur :

[Espace MAPSO](#)



Les services

> Pour les salariés

QUIJEPROTEGE



PROTÉGER SES PROCHES POUR UN FUTUR SEREIN

Les salariés bénéficient du service [Quijeprotège](#) pour désigner le(s) bénéficiaire(s) de leur choix pour le versement d'un capital en cas de décès.



quijeprotege.fr

WEB RENTIERS



CONSULTEZ FACILEMENT LES RENTES

Depuis leur espace ils peuvent également à tout moment :

- . télécharger leur attestation fiscale et attestation de paiement
- . et transmettre des pièces justificatives pour compléter leur dossier.



rentiers-ere.axa.fr

CERTIFICAT MEDICAL DETAILLE DIGITAL



FACILITER LES DEMARCHES LIEES A LA GESTION DES ARRETS DE TRAVAIL

Les salariés disposent d'une solution digitale rapide et sécurisée pour compléter en ligne le Certificat Médical Détaillé (e-CMD) après une déclaration initiée par vos soins



Lien personnel transmis au moment du sinistre

AIDE A DOMICILE



Les salariés sont accompagnés à chaque étape de leur vie et particulièrement dans les moments difficiles grâce à des **services d'assistance** complets.



Numéro de téléphone disponible sur la notice d'informations.

A SAVOIR :



Retrouvez l'ensemble des services détaillés dans le Guide de Bienvenue Santé salariés

A SAVOIR :



Retrouvez l'ensemble des services **salariés** sur :

Espace MAPSO



Les services

> Pour les salariés



AXA Entraide



« UN COUP DE POUCE EN CAS DE COUP DUR »

Un accident, un décès, un grave problème de santé peuvent déstabiliser soudainement la situation humaine ou financière des salariés. AXA Entraide est là pour eux.

Dans quels cas faire appel à l'association AXA Entraide ?

Les salariés peuvent solliciter AXA Entraide quand leur situation financière ne leur permet pas de faire face à une charge exceptionnelle, en lien avec leur contrat d'assurance.

- Pour les situations de handicap : aménager son logement, son véhicule ou pour, acquérir un fauteuil roulant.

- Pour faire face aux aléas de la vie (accident, décès...) : un soutien adapté.

AU-DELA DE L'AIDE FINANCIERE, UN ACCOMPAGNEMENT COMPLEMENTAIRE

- Accompagnement budgétaire et surendettement

Un suivi à long terme grâce à notre partenaire Crésus qui œuvre depuis plus de 30 ans contre le surendettement et l'exclusion financière.

En savoir plus sur l'association Crésus : <https://www.cresus.org/>

- Accompagnement psychologique

Possibilité de bénéficier du soutien psychologique avec AXA ENTRAIDE sous conditions de ressources et avec le dépôt d'un dossier sur le site internet.

DEPOSER UN DOSSIER EN LIGNE

Après un test d'éligibilité en ligne, le salarié en difficulté financière peut déposer une demande d'aide sur axaentraide.fr.

Une fois le dossier constitué, la demande est instruite dans les meilleurs délais et transmise au comité du fonds de l'association. Pour l'ensemble des demandes soumises à AXA Entraide, la décision d'aide tient compte des ressources du foyer fiscal.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?



Déposer une demande en ligne sur
<https://axaentraide.fr>



Les offres exclusives

Grâce à vous, les salariés et leurs ayants droit sont protégés en Santé.
Dans le cadre de notre relation, nous souhaitons les faire bénéficier
d'une offre pour compléter leur protection à titre individuel.

Pour les enfants des salariés lors d'un départ
à l'étranger au cours de leurs études.

Offre Student +

DES GARANTIES DÉDIÉES

Une assurance santé qui rembourse au 1^{er} euro, adaptée aux
étudiants à l'étranger. **2 formules au choix :**

ESSENTIEL

Couverture
en cas d'accident ou
d'urgence seulement

SERENITE

Couverture
à tout moment

DES SERVICES INCLUS

Pour les salariés et leurs ayants droit.

En inclusion dans les deux formules :

Des services d'assistance

- Assurance bagages et effets personnels
- Responsabilité civile privée
- Assistance juridique
- Assistance rapatriement
- Assurance accident

Angel



Des services santé

Un univers médical dédié pour :

- répondre à toutes les questions de santé grâce au Chat médico-social et à la Téléconsultation Médicale
- orienter et accompagner l'étudiant dans les moments compliqués grâce au Soutien Psychologique
- se maintenir en forme avec des Conseils bien-être

-10%

De réduction commerciale
pour les enfants d'assurés
d'un contrat AXA.

Des salariés intéressés ?
Contactez votre
interlocuteur AXA habituel
pour plus d'informations.



La prévoyance

La prévoyance, c'est un sujet qui ne parle pas forcément à tout le monde. Et pourtant, à tout âge et à tout moment de la vie, un accident ou une maladie peut survenir.

Pour mieux préparer vos salariés, accédez en un clic à des vidéos pédagogiques.



A SAVOIR :



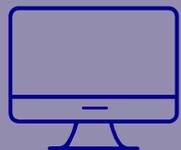
ZOOM sur la fiche de paie

Découvrez le site dédié au décryptage de la fiche de paie pour aider les salariés à mieux comprendre les cotisations sociales et valoriser les dispositifs mis en place par l'entreprise.

→ [Voir le site](#)



Les contacts



VIA VOTRE ESPACE MAPSO

Adressez-nous vos demandes via l'onglet « Contact » puis « Adressez vos demandes »

ENTREPRISE.MA-PROTECTIONSOCIALE.FR



PAR VOIE POSTALE

Service Clients AXA
TSA 41124
37409 Amboise Cedex



POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LA DSN

09 69 39 38 36



Retrouvez l'ensemble
de vos services en ligne sur votre Espace MAPSO
ENTREPRISE.MA-PROTECTIONSOCIALE.FR



CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de
chacun. Nos actions concrètes et la grille d'évaluation sont
accessibles sur axa.fr/demarche-citoyenne

